

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE



MAIRIE
DE
CHORANCHE
38680

Téléphone : 04 76 36 01 65

Télécopie : 0970063964

mairie.dechoranche@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 08 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 08 septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de CHORANCHE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Geneviève MOREAU-GLENAT, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 10

Date de convocation : 31/08/2017

Secrétaire de séance : Laurent DROUOT

PRESENTS : G.MOREAU-GLENAT - B.BELLE – B.BOURNE-BRANCHU – G.BOURNE-BRANCHU – Y.DETURIN – L.DROUOT - HJ.SENTIS - M.BREYTON

ABSENT EXCUSE : M.RANCOUD-GUILLON excusée donne pouvoir à G.MOREAU-GLENAT
ABSENTS: T.MUSSEL

OBJET : Délibérations

Approbation du compte rendu du conseil du 30 juin 2017 :

Adopté à l'unanimité des présents et pouvoir : 9 voix

Adhésion au CAUE :

Le conseil d'architecture urbanisme environnement (CAUE) de l'Isère, une association loi 1901 reconnue d'intérêt général est missionné pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Il accompagne depuis plus de 35 ans les communes, les collectivités territoriales, les administrations, les professionnels et les particuliers, sur l'ensemble du département, dans leurs démarches de projet. Les communes peuvent donc le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. L'adhésion est fixée à 60€ pour les communes de moins de 500 habitants. Compte tenu de ce coût peu élevé et des missions que remplit cet organisme, il est décidé d'adhérer au CAUE.

Adopté à l'unanimité des présents et pouvoir : 9 voix

Modification des statuts du SMABLA :

Les communes d'Hostun et de la Baume d'Hostun, adhérentes au SMABLA, ont rejoint l'Agglomération Valence Romans Agglo. Or, pour leur permettre de continuer de bénéficier de tous les services relevant de la compétence du SMABLA il convient de modifier les statuts pour intégrer Valence Romans Agglo au titre des collectivités participantes.

Adopté à l'unanimité des présents et pouvoir : 9 voix

ACCA : demande de subvention :

Lors du conseil du 30 juin, le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur le principe du renouvellement de la subvention accordée en 2016, mais l'examen de cette demande avait été

reporté en septembre afin de recueillir les comptes de cette association comme cela est demandé à l'appui de toute demande de subvention. Toujours dans l'attente de la communication de ces documents comptables, il a été décidé de reporter à nouveau cette prise de décision.

Informations/points divers :

- **Recrutement d'un agent technique :** Thibaut REY nous a rejoint au 1^{er} août 2017
- **Travaux sur la voie communale du Faucon :** ces travaux ont été réalisés mais la réception n'a pas été faite. En effet des compléments sont nécessaires mais surtout des incohérences sont relevées entre le devis initial et la facture reçue même si celle-ci est largement en dessous du chiffrage du devis. Une réunion sur place avec l'entreprise Cheval a été programmée et de nouveaux devis doivent être transmis.
- **Sanitaires publics et point d'eau sur la place du village :** les travaux sont terminés (8 078€ HT), reste la livraison et l'installation de la borne électrique (+ racks à vélo) et la 2nde tranche au camping (programmation automne) pour 19 200€ HT. – rappel : dossier subventionné par le département et la région à 76%
- **Des jeux simples pour enfants ont été achetés pour égayer l'espace à côté du jeu de boules- 1 485€ HT**
- **CCAS :** le dossier piétine chez le notaire choisi par CCAS notamment pour assurer la purge des droits de préférence des riveraines. Le contact pris auprès du référent du CCAS nous a permis de l'alerter sur la lourdeur de la procédure. A suivre.
- **Réflexion à mener pour la mise en place de ralentisseurs dans le village : en attendant un marquage au sol « zone 30 » doit être apposé**
- **Sera également installé un miroir d'ici quelques semaines et ce en face de la sortie de la route de Vezor, ce qui permettra de mieux sécuriser cet accès (704€ HT)**
- **Des dossiers de demandes de subvention ont été déposés et acceptés par le Département :** rénovation de l'espace abris bus en bas de la mairie, maison ex EDF au camping et travaux de sécurité sur la voie publique (réfection des tampons dans le village...), il reste à affiner le détail et la programmation de ces travaux
- **Suivi pollution du ruisseau du Gournier à hauteur du Jorjane :** la réunion qui devait être fixée n'a pas pu l'être compte tenu de la période estivale - à programmer et suivre en lien avec les services de l'assainissement de l'intercommunalité
- **Info sur la fréquentation du camping :** un bon bilan en août où les emplacements ont été bien remplis, plus mitigé sur le début de saison mais cela correspond à ce qui a été relevé un peu partout autour de nous.
- **Sur l'éclairage public :** la nouvelle programmation de l'horloge astronomique n'a pas pu être faite par nous-même...en cours - en lien avec le SEDI. Rappel des nouveaux horaires de modulation à compter du 1^{er} septembre : 23h- 6h – A priori à ce jour il est relevé un gain de près de 8422 kwh

Infos en vrac :

- *Des extincteurs doivent être changés*
- *Poursuite du suivi du dossier internet/téléphonie avec une interpellation à venir de L. WAUQUIEZ Président de la Région*
- *De bons résultats des alertes sur la plateforme mobile : les interventions sont plus rapides*